

# Henry Lemesle, un psychiatre dans le Lochois \*

par Anne BARJANSKY \*\*

Henri Lemesle est né à Loches le 28 juin 1871, fils unique d'Henri Lemesle 32 ans pharmacien et de son épouse Isabelle Archambault. Né dans la pharmacie familiale, place de l'Hôtel-de-ville, il est ondoyé mais ne sera jamais baptisé. Les origines de sa famille sont du côté d'Angers où est né son père et où il a fait une partie de ses études de médecine. Henry Lemesle commence sa médecine à Angers et en 1891 est reçu interne du réputé hôtel-Dieu de cette ville. Il tient ce poste de 1891 à 1893 et est l'élève du professeur Montprofit dont il retient surtout les qualités de méthode et de précision. Après avoir reçu en 1894 les qualifications de pharmacien et de médecin, nous le retrouvons la même année médecin des services médical, chirurgical et pharmaceutique de la Maison centrale de Fontevault où il rassemble des éléments pour sa thèse. Il est licencié en droit de la faculté de Caen le 22 novembre 1894, ayant préparé cette licence en même temps que ses études médicales.

À la fin de l'année 1894, à l'âge de 23 ans, il est admis comme externe à la Salpêtrière chez le Pr Auguste Voisin qui y termine sa carrière d'aliéniste, son décès survenant en 1898. Auguste Voisin est un élève de Moreau de Tours, l'époux de Marie Pauline Baillière, fille de l'éditeur, neveu de l'aliéniste Félix Voisin et frère du préfet de police Félix Voisin. Jules Voisin, son cousin germain, est aussi chef de service de psychiatrie à la Salpêtrière. Auguste Voisin témoigne à partir de 1884 d'un intérêt nouveau pour les phénomènes d'hypnose et de suggestion (École de Nancy qui est l'École Liébault). Lemesle reste deux ans jusqu'en 1896 chez Auguste Voisin. Le 30 janvier 1895 il se fait inscrire au Barreau de Paris, il est donc avocat à la Cour d'appel de Paris.

Dès 1895 il est membre de la Société d'Hypnologie fondée par le Dr Edgard Bérillon au 49, rue Saint-André-des-Arts : société qui rassemble un grand nombre de psychiatres européens et qui s'appellera plus tard l'Institut de psychologie de Paris. Grâce aux relations entre Auguste Voisin et le ministre de l'intérieur Léon Bourgeois, Henry Lemesle se voit confier le 9 janvier 1896 une mission scientifique sur les cliniques psychiatriques en Italie. Le 16 janvier 1896 il donne une conférence à la Société d'Hypnologie sur "de la nécessité de compléter l'instruction judiciaire par l'examen psycho-moral de tous les inculpés".

---

\* Séance de mai 2013.

\*\* 45, rue de la Pompe, 75116 Paris.

En février 1896 il soutient sa thèse, *Les irresponsables devant la loi*, demandant l'examen psycho-moral de tous les inculpés. Son président de thèse est le Pr Brouardel, doyen de la faculté. Cette thèse promeut le rôle de la psychiatrie au regard de l'article 64 du code pénal (loi de 1810 : "il n'y a ni crime ni délit quand le prévenu est en état de démence au moment de l'action"). Il défend le rôle du médecin psychiatre à un moment où l'expertise psychiatrique est souvent négligée ou ignorée dans les affaires criminelles et correctionnelles ou effectuée par des magistrats qui n'ont pas la compétence. Lemesle tente de montrer la place que peut tenir en 1896 au sein de la Justice la médecine psychiatrique. Celle-ci est alors en plein essor et la magistrature doit en tenir compte. Sa thèse a fait l'objet de nombreuses publications notamment dans la *Revue de l'Hypnotisme*, l'*Anjou Médical*, *Le Progrès Médical*. Le Ministre et président du Conseil Léon Bourgeois dira de cette thèse que "ce travail contient de très frappantes observations, il contribuera grandement à la résolution d'un des problèmes sociaux les plus pressants et en même temps les plus difficiles".

Lors de sa mission en Italie Henry Lemesle rencontre le célèbre Cesare Lombroso, de Turin, professeur de médecine légale, père de l'anthropologie criminelle et membre de la Société de Bérillon. En 1897 il devient chef de clinique de l'Institut du Dr Bérillon qui lui donne une véritable pratique médicale que nous retrouvons dans un cas clinique



Fig. 1 : Henry Lemesle.

publié en 1901 "Agoraphobie guérie par la suggestion hypnotique". Lemesle publie dans *Le Progrès Médical*, la *Revue Médicale*, la *Gazette Médicale*, l'*Anjou Médical* et la *Revue de l'Hypnotisme*. En 1897, probablement sous l'égide de Léon Bourgeois il est chargé de deux missions. - Le 23 mars 1897 pour le ministère de l'Agriculture "Étude des institutions de crédit agricole en Allemagne". - Le 22 juin 1897 pour le ministère de l'Instruction publique "Étude d'hygiène scolaire".

Puis le 19 juillet 1897 il est reçu docteur en droit à la faculté de Caen (en sciences politiques et économiques). En 1898 il apparaît pour la première fois sur la page de couverture de la *Revue de l'Hypnotisme*. La première revue date de 1887. Il est aussi médecin des crèches de la ville de Paris, dans le VIème arrondissement. En 1899 il est fait officier d'Académie au titre de publiciste conférencier, chargé de missions scientifiques. Nous pouvons rappeler à cette

occasion l'importance majeure de l'instruction dans la politique de la III<sup>ème</sup> République. Celle-ci était un facteur de promotion sociale et cimentait l'unité nationale. Ses distinctions et grades avaient une dimension symbolique au moins équivalente à l'Institution militaire.

En 1899 deux nouvelles missions lui sont confiées : - le 8 juin 1899 par le ministre de l'Intérieur Léon Bourgeois sur "les conditions du traitement de la tuberculose pulmonaire dans les sanatoria d'altitude de la Suisse et spécialement en Engadine". - Le 13 décembre par le ministère de l'Agriculture pour "l'étude du fonctionnement des institutions relatives au crédit agricole en Belgique". En 1900, du 12 au 16 août il est secrétaire du deuxième Congrès international de l'hypnotisme qui a lieu à Paris durant l'Exposition universelle. Le premier Congrès avait eu lieu en 1889 à Paris. Freud s'y était rendu et rencontre sur son chemin Liébault à Nancy. Freud avait rencontré Charcot en 1885 à Paris. Intéressé par l'hypnose il est très impressionné par la personnalité de Charcot. En 1901 Bérillon confie à Lemesle la chaire de "psychologie des foules et folklore" à l'école de psychologie de Paris.

Survient alors un événement : après le décès de son père en 1900, Henry Lemesle fonde le 25 décembre 1902 l'Institut Liébault de Loches (Fig. 1). Ainsi après une période de huit années passées à Paris au cours desquelles Lemesle puise son expérience au sein de l'école de psychothérapie et dans ses missions, sa méthode est déjà élaborée. Henry Lemesle quitte Paris, il a 31 ans, sa mère vit toujours à Loches, il est célibataire. Il se consacre entièrement à son Institut jusqu'à son décès en 1949. Il installe mail Droulin un des premiers établissements privés de soins psychiatriques de long séjour. L'Institut Liébault de Loches est une clinique privée destinée à l'hospitalisation de patients atteints de troubles névrotiques bien définis (Fig. 2). La cure de sommeil, suivie de la psychothérapie permet l'amélioration sinon la guérison de leurs pathologies. En 1903 Lemesle

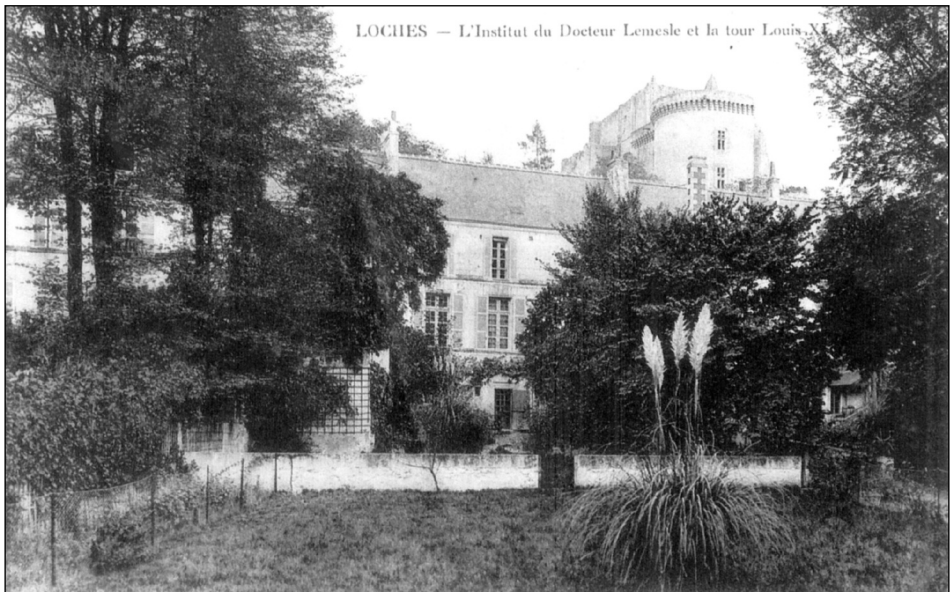


Fig. 2 : *L'Institut du Docteur Lemesle et la tour Louis XI à Loches.*

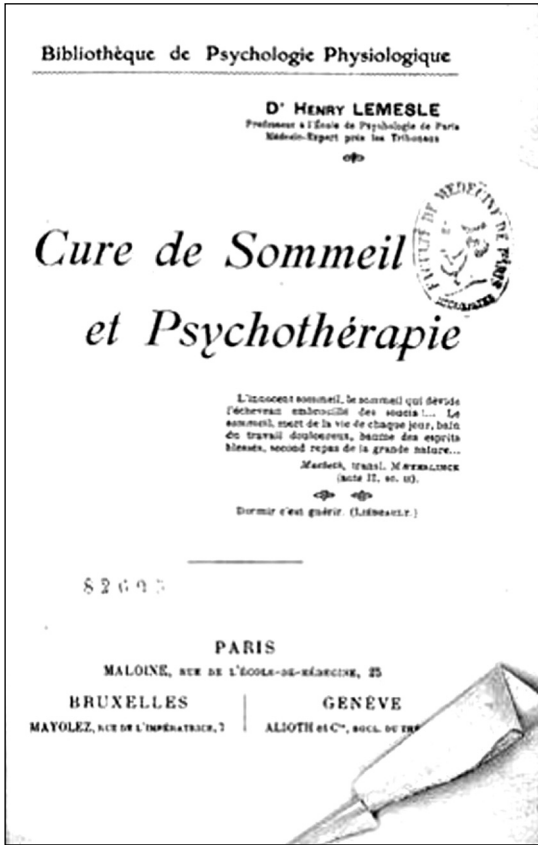


Fig. 3 : Cure de sommeil et psychothérapie publié chez Maloine en 1914.

occasion nous apprenons que l'Institut avait alors 42 patients. En 1906 il achète "Hauteville", ancien hospice des Ursulines, qui lui permet de recevoir davantage de patients. En 1908 il acquiert "Bel Ébat" qui appartenait aussi aux Ursulines, domaine qui comprenait trois maisons et un belvédère. Cela lui permet de créer un lieu de convalescence à ses patients. Il crée également un dispensaire pour la cure des "buveurs d'habitude" en 1907. Il est en septembre 1907 fondateur et secrétaire général de l'union antialcoolique d'Indre-et-Loire, section de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

Les premières cures de sommeil sont attribuées au suisse Jakob Klaesi (1883-1980) en 1921 qui fonde en 1934 une clinique psychiatrique à Berne. Lemesle définit très précisément sa méthode : il utilise le sommeil provoqué et prolongé avant de pratiquer une psychothérapie. Il cite Otto Wetterstrand de Stockholm, Auguste Voisin son maître à la Salpêtrière, Bourdon de Méru, qui ont utilisé le sommeil provoqué et prolongé comme thérapeutique à un grand nombre d'"états nerveux". Le sommeil est un sédatif puissant et réparateur. Il pratique donc en premier lieu la cure de sommeil. C'est un sommeil prolongé et profond de plusieurs jours voire semaines, entrecoupé de périodes de réveil pour les besoins de l'organisme. Ce sommeil est provoqué : il peut s'agir bien sûr d'un

édité chez Maloine un petit ouvrage intitulé *Le traitement des maladies nerveuses et psychiques à l'Institut Liébault de Loches* et en 1914 il publie un autre ouvrage, toujours chez Maloine, *Cure de sommeil et psychothérapie* (Fig. 3), avant de se rendre en la place de Grenoble comme médecin-aide major de 1ère classe pendant la première guerre mondiale. Dès 1903 Lemesle utilise le terme de cure de sommeil. Les deux ouvrages de 1903 et 1914 sont pratiquement identiques quant à la méthode que nous allons décrire. Le second utilise le terme de "psychothérapie" à la place de "suggestion". À lire le titre "cure de sommeil" on pourrait penser qu'il s'agit d'un ouvrage des années 1960. Nous pouvons dire qu'il est le premier, en tout cas en France, à mettre en œuvre cette technique de cure de sommeil.

Lemesle a un succès immédiat. Dans *Le Gaulois* du 31 octobre 1904 il est écrit que "la duchesse de Talleyrand et Sagan, alias Anna Gould, riche héritière américaine, s'est trouvée très améliorée par le traitement de Lemesle". À cette

sommeil médicamenteux, chimique, dont parle Lemesle mais il considère ces moyens chimiques toxiques comme le “parent pauvre” du sommeil provoqué par les agents physiques.

Lemesle utilise tout moyen physique, non agressif y compris l’hypnose, pour endormir ses patients et reproduire un sommeil naturel. Ces moyens physiques sont essentiellement sensoriels et comprennent : l’isolement dans une atmosphère sans bruit, l’alimentation, la désintoxication par injection de sérum physiologique et par un régime ovo-lacto-végétarien qui est intéressant notamment dans ses cures anti alcooliques, la lumière bleue qui est sédative et hypnogène, moyen sensoriel préliminaire à l’endormissement. La lumière bleue indigo éclaire toutes les salles de traitement. Wundt fut le premier à noter cette action sédative et hypnogène. Lemesle écrivit en 1910 “De la lumière bleue en thérapeutique” pour la Société de Psychothérapie, repris dans un article du 17 septembre 1911 dans le *New York Herald*, “Blue Rays Employed Advantageously by Dr. Lemesle in His Establishment at Loches”. L’osmothérapie et la balnéothérapie sont aussi utilisées.

La machine à endormir de Lemesle est utilisée systématiquement. Elle a obtenu le brevet n° 3053681 du 27 octobre 1900. Cette machine transmet aux oreilles du malade un bourdonnement monotone et continu et les ailettes brillantes tournant à la même vitesse fixent le regard. Charcot à la Salpêtrière disait du casque vibratoire qu’il produisait un bourdonnement doux provoquant en quelques minutes une tendance au sommeil. Ce casque vibrant n’est pas sans rappeler la machine à endormir de Lemesle. Les ailettes rotatives brillantes utilisées par Lemesle dans sa machine peuvent rappeler les miroirs rotatifs de Luys (Fig. 4).

Lemesle n’utilisa jamais les électrochocs. René Coursault qui a connu Lemesle rapporte dans son livre *La médecine en Touraine du Moyen Âge à nos jours*, publié en 1991, qu’interrogé sur ce sujet Lemesle lui a répondu “qu’il n’était pas partisan des méthodes brutales et qu’il assimilait l’électrochoc à la pratique de l’estrapade utilisée au XVIème siècle qui pour lui était une méthode du même genre”.

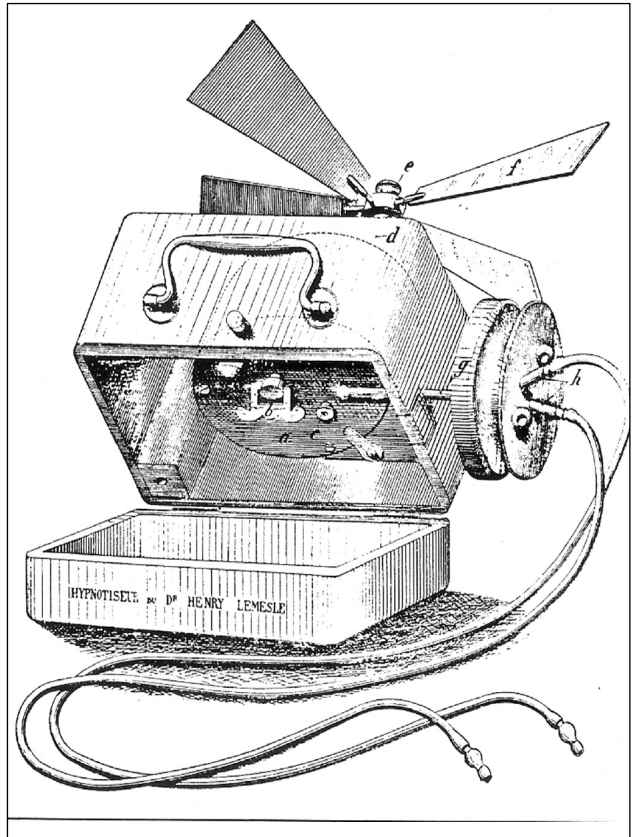


Fig. 4 : La machine à endormir de Lemesle.

René Coursault décrit Lemesle descendant le mail, allant d'un de ses établissements à l'autre, vêtu d'une veste noire et d'un pantalon rayé, portant chapeau et lunettes fumées, marchant d'un pas régulier et comme absorbé dans ses pensées.

Lemesle définit très précisément les indications de sa cure de sommeil : les syndromes dépressifs – les psycho-névroses, les troubles anxieux – les impulsions – les maladies de la volonté, les phobies, les idées fixes non délirantes, les troubles obsessionnels, certaines psychoses infectieuses, dont la syphilis, les troubles psychiques de la ménopause, l'alcoolisme et les addictions, les insomnies. Il a existé une confusion entre cure de sommeil et traitement de l'insomnie. C'est par exemple le cas de l'article du *New York Herald* du 2 mai 1909, "The cure of insomnia". Henry Lemesle ne traite apparemment pas l'hystérie, ni les psychoses graves (mélancolie, syndrome bipolaire, schizophrénie, délire chronique, psychoses délirantes aiguës).

La psychothérapie de Lemesle fait suite à la cure de sommeil. Lemesle prépare le terrain avant de faire de la suggestion curative. Selon lui pour avoir une guérison durable et pour éviter toute rechute précoce, il faut mettre le patient dans un état d'"hypotaxie" telle que l'a définie Durand de Gros produisant un état de neutralité psychique et induisant l'esprit dans une sorte de contemplation où la conscience du sujet n'offre aucune résistance et est parfaitement passive. C'est une période d'initiation provoquant un état de réceptivité. La psychothérapie est décrite par Lemesle comme une suggestion curative, une "idéoplastie". Le traitement est dirigé chaque jour contre la maladie qui peut être une idée fixe, une impulsion, une phobie. Le malade guérit non par ce que le médecin lui donne, mais par ce qu'il lui enlève. Lemesle parle aussi de l'autosuggestion qui fait appel à la conscience du patient. Si le malade n'est accessible à aucune suggestion il devient nécessaire d'inhiber son psychisme en pratiquant un sommeil provoqué prolongé seul. Lemesle dans sa démarche psychothérapique élabore le test de suggestibilité : le médecin se place derrière le patient les mains sur les omoplates. Le médecin fait la suggestion au patient de se sentir attirer en arrière. Graduellement il diminue la pression exercée et il voit la rapidité avec laquelle le malade obéit à la suggestion. Par ce test il mesurerait la curabilité du patient ou en tout cas il mesure la réceptivité du patient et sa faculté d'échange avec le thérapeute. Le devoir du psychiatre selon Lemesle est de discerner dans chaque malade le point dynamogène, d'où pourra naître une impulsion suffisamment forte pour sa rééducation psychologique.

En 1931 il participe au 3ème Congrès de Psychothérapie qui a lieu du 28 septembre au 4 octobre. Le 1er Septembre de cette même année 1931 il publie dans le *Mercur de France* "Du bruit et des bruiteurs" qui résonne dans la presse médicale et générale pendant plus d'une année. Nous avons retrouvé plus de 25 articles. En 1947 il est toujours actif. Nous avons retrouvé une lettre du 21 septembre d'une mère lui demandant dans quelles conditions il pourrait traiter son fils d'une trentaine d'années ayant subi une thyroïdectomie totale. Il décède le 24 janvier 1949, mail Droulin, des suites d'une mauvaise grippe. Il fait don de l'ensemble de ses biens à la ville de Loches.

## Conclusion

Henry Lemesle a beaucoup publié, essentiellement de 1895 à 1914, principalement des articles médicaux. Cependant l'œuvre majeure d'Henry Lemesle, partisan d'une médecine psychiatrique non agressive, est l'élaboration à partir de 1902 d'une méthode novatrice pour l'époque de cure de sommeil non chimique suivie de psychothérapie. Son succès fut immédiat et il put, loin de Paris, développer cette thérapeutique et agrandir ses cliniques privées de 1902 à 1947 au moins.

## HENRY LEMESLE, UN PSYCHIATRE DANS LE LOCHOIS

### ANNEXE : principales publications d'Henry Lemesle

- Diphthérie et sérumthérapie. *Anjou Médical*. Juin 1895.  
De la suggestion à l'état de veille. *Anjou Médical*. Août 1895.  
De la nécessité de pratiquer l'examen psychomoral de tous les inculpés. *Revue de l'hypnotisme*. Octobre 1896.  
Les certificats médicaux. *Revue Médicale*. 1<sup>er</sup> mars 1896.  
Le privilège médical. *Anjou Médical*. Février 1896.  
Les irresponsables devant la loi. *Thèse méd. Paris*. 27 février 1896.  
La folie méconnue par les tribunaux. *Anjou Médical*. Mars 1896.  
L'évolution de l'idée de responsabilité. *Revue de l'hypnotisme*. Avril 1896.  
Les manicômes d'Italie, le règlement Barberini. *Anjou Médical*. Mai 1896.  
De la capacité civile des morphinomanes. *Revue de l'hypnotisme*. Février 1897.  
En collaboration avec C. Lombroso L'homme criminel. *Anjou Médical*. Mars 1897.  
Les criminels aliénés. *Le Progrès Médical*. 30 octobre 1897.  
Le tueur de bergers. *Le Progrès Médical*. 1<sup>er</sup> janvier 1898.  
De la responsabilité médicale. *Anjou Médical*. Janvier 1898.  
De la neurasthénie utérine. *Anjou Médical*. Mars 1898.  
Les asiles d'Italie et le manicomio de Rome. *Gazette médicale de Paris*. 19 mars 1898.  
Un précurseur de Lombroso au XVII<sup>ème</sup> siècle : Samuel Fuchsius. *Le Progrès Médical*. 30 juillet 1898.  
Les précurseurs de Lombroso : Gratarol de Bergame. *Revue de l'hypnotisme*. Novembre 1898.  
*Les convulsions infantiles et la sérothérapie artificielle*. Douin, Paris, 1899.  
Les procès aux animaux. *Revue de l'hypnotisme*. Juin 1900.  
L'hypnotisme devant la loi du 30 novembre 1892. *Revue de l'hypnotisme*. Août 1900.  
Agoraphobie guérie par la suggestion hypnotique. *Anjou Médical*. Juillet 1901.  
*La transverbération de Sainte Thérèse d'Avila*. Vallardi, Milan, 1901.  
*Fausse grossesses et grossesses nerveuses*. Maloine, Paris, 1901.  
Psychopathie religieuse le martyr de Robert d'Arbrissel. *Revue de l'hypnotisme*. Février 1902.  
Suggestion musicale et psychothérapie. *La Revue médicale*. 29 octobre 1902.  
*Le traitement des maladies nerveuses et psychiques à l'Institut Liébault de Loches*. Maloine, Paris, 1903.  
Le sommeil qui guérit. *La Revue médicale*. 8 juin 1904.  
Le sommeil agent curatif. *Revue de l'hypnotisme*. Août 1904.  
La tentation de Saint Antoine de Callot. *Avenir médical*. 25 décembre 1905.  
*Obsessions et psychothérapie*. Maloine, Paris, 1908.  
Un bandeau hypnogène. *Gazette médicale du Centre*. 1<sup>er</sup> juillet 1908.  
De l'algomanie. *Gazette médicale du Centre*. 1<sup>er</sup> juin 1909.  
*Les amants de la douleur*. Alioth, Genève, 1909.  
De la lumière bleue en psychothérapie. *Revue de psychothérapie*. 1<sup>er</sup> décembre 1910.  
La lumière bleue en liturgie. *Archives internationales de neurologie*. Mai 1911.  
Les conditions du sommeil. *Journal de médecine de Paris*. 17 juin 1911.  
Les premières applications de la lumière bleue. *La chronique médicale*. 15 mai 1911.  
*Cure de sommeil et psychothérapie*. Maloine, Paris, 1914.  
Du bruit et des bruiteurs. *Mercure de France*. 1931.

### BIBLIOGRAPHIE

BARJANSKY A. - *Henry Lemesle, un psychiatre dans le lochois*, Éditions Hugues de Chivré, 2008.

### RÉSUMÉ

Henry Lemesle né à Loches dans la pharmacie familiale en 1871, décédé à Loches dans son Institut en 1949, fut médecin à Loches et avocat à la cour de Paris. De son expérience comme médecin à la prison de Fontevraud il tire sa thèse de médecine légale dont le président est le

*professeur Brouardel : Les irresponsables devant la loi, qui demande l'examen psycho-moral de tous les inculpés. Intéressé par celle-ci Léon Bourgeois, président du conseil d'alors, lui confie plusieurs missions qui l'amènent à rencontrer notamment Cesare Lombroso, père de l'anthropologie criminelle. Il est membre de la première école de psychothérapie en France fondée par le docteur Bérillon. Il publie dans la revue de l'école et dans de nombreux organes de presse médicale. Il se rend dans les congrès internationaux de médecine psychiatrique, notamment celui de 1889 auquel assiste Sigmund Freud. En 1902 il crée à Loches l'Institut Liébault où il pratique dans les névroses des cures de sommeil non chimiques suivies de psychothérapie. Il utilise tous les moyens physiques sensoriels pour déclencher le sommeil, dont l'hypnose. Son établissement connaît un succès immédiat, il acquiert des bâtiments très importants dans le centre de Loches dont il fait don à la ville à son décès. Il publie beaucoup et notamment en 1914 un livre intitulé Cure de sommeil et psychothérapie. Ce livre est précurseur des cures de sommeil, elles chimiques, des années 50-60. Cette publication fait l'objet de nombreux articles dans la presse internationale. Il publie également sur de multiples sujets tels que la religion, l'algomanie, la musicothérapie, le bruit. Défenseur d'une médecine non agressive, il est l'un des précurseurs de la psychothérapie moderne.*

#### SUMMARY

*Henry Lemesle was born in 1874 in Loches, in the house where his father ran a pharmacy. He died in 1949 in the same town in his own Institute. For a time he was both a physician in Loches and a trial lawyer at the Paris Bar. His thesis in forensic medicine Law and the irresponsible is born out of his experience as the doctor of the Fontevraud jail. The jury was presided by professor Brouardel. It concluded that "all accused should go through a psycho moral exam". This drew the attention of the then prime Minister Léon Bourgeois who trusted him with several fact finding tours. That's how he met Cesare Lombroso, the founder of Anthropological Criminology. Lemesle became a member of the first French School of psychotherapy created by doctor Bérillon, he published in the school's review and in many medical press organs. He participated in several international congresses of psychiatry and that of 1889, also attended by Sigmund Freud. He created the Liébault Institute in Loches in 1902. There he treated neurotics through non-chemically induced sleep cures followed by psychotherapy. In order to induce sleep he called on all sort of sensory means, including hypnosis. Success was instantaneous and he purchased large buildings he donated to the city council upon his death. He published a lot and of peculiar relevance is his 1914 book: Sleep cure and psychotherapy. This book, broadly covered by the international press, prefigured the, for their part chemical, sleep cures of the fifties-sixties. He kept on writing about numerous topics: religion, algomania, musical therapy, noises. Champion of a non-aggressive medicine, he is recognized as one of the precursor of modern psychotherapy.*